

**16 Provinces**

**Haut-Ogooué/Département de la Passa/Franceville/Élections à venir/Médias**

**La Hac fixe les règles du jeu pendant la campagne**

**N.O.**  
Franceville/Gabon

DANS le souci de mieux réguler l'activité de la communication médiatique au cours des élections législatives et locales à venir, une mission de la Haute autorité de la communication (Hac), a séjourné, dernièrement, à Franceville, où elle a décliné aux responsables des médias locaux les procédés de travail pendant la période des élections. Cette mission conduite par Jean-François Mouwaka Ngonga, comprenait deux autres conseillers membres, Abel Mimongo et Guy-Roger Lendirra. Occasion pour les membres de la Hac d'édifier les professionnels des médias



Photo : Nadège Ontououo

**Les membres de la délégation de la Hac...**

("L'Union", Radio Gabon, Gabon 24, Radio Masuku, Gabon Télévision, Radio Mvouna, Radio Télévision Passa, RTN, etc.) sur les informations relatives aux missions de cette institution.

Tout comme il leur a été expliqué le fonctionnement de la commission d'accès équitable aux médias qui vise à favoriser l'accès de tous les candidat aux antennes des chaînes privées et pu-



Photo : Nadège Ontououo

**... face aux représentants des médias locaux.**

bliques. « Chaque candidat doit s'exprimer au moins une fois sur une chaîne privée ou publique. Vous devez être impartiaux et tout mettre en œuvre pour que tous les candidats soient couverts sur le

plan médiatique. Les journalistes-candidats doivent prendre congé de leurs rédactions, un mois avant l'ouverture de la campagne... », a souligné Jean-François Mouwaka Ngonga.

Pendant les deux semaines de campagne électorale, quatre émissions sélectionnées par l'organe régulateur pour tous les médias, seront diffusées par ces derniers. Il s'agit de l'expression directe, du journal de la campagne, du grand débat et de la nuit électorale. « Les médias ne doivent pas diffuser des informations ou des émissions qui ne soient validées par la Haute autorité de la communication. La publication des résultats est du ressort de l'organe compétent. Toutes ces décisions, nouvellement prises au sein de la Hac, participent non seulement à la consolidation de l'Etat de droit, mais elles visent également à redorer l'image de la communication », a conclu le chef de délégation.

**Ngounié/Département de la Louétsi-Wano et district de Nzenzé/Epanouissement et intégration sociale des enfants des peuples autochtones...**

**L'Unicef veut comprendre...**

**GJMB**  
Lébamba/Gabon

L'UNICEF, en partenariat avec les ministères de l'Education nationale, de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, vient de sillonner les villages Matamatsegue, dans le département de la Louétsi-Wano et Mfoungui, dans le district de Nzenzé (département de la Boumi-Louétsi). Cette mission, conduite par Alexis Bibang, responsable des activités socio-éducatives au ministère de l'Education nationale, avait pour but de déceler les raisons fondamentales qui militent en faveur de l'abandon précoce de l'école par les enfants des peuples autochtones, ainsi que l'origine des grossesses précoces, l'absence des documents administratifs, leur marginalisation et autres vices



Photo : Bigogo

**Séance de travail à Mfoungui entre la délégation et les parents des enfants...**

dont ils sont victimes dans la société.

Ainsi, pendant toute une journée et autour des groupes de travail, les parents de ces enfants ont répondu à un certain nombre de questions. Notamment, celles relatives à l'apprentissage des enfants, au

manque de régularité dans leur suivi scolaire, les raisons pour lesquelles les jeunes filles arrêtent plus vite leurs études, le nombre de travailleurs sociaux et d'éducateurs spécialisés dans la localité, les difficultés des enfants dans leurs études au cours d'une



Photo : Bigogo

**... des peuples autochtones.**

année scolaire et autres écueils à leur épanouissement et à leur intégration sociale. Dans leurs réponses, les parents ont évoqué, pêle-mêle, le manque d'argent pour scolariser leurs enfants, de soins de santé adéquats, l'absence d'établissements scolaires

dans leurs villages, le manque de soutien, favorisant la débauche, surtout chez les jeunes filles qui deviennent mères avant l'âge de 15 ans, les tracasseries administratives pour accéder aux documents légaux comme les actes de naissance afin de les y inscrire dans les

délais requis, etc. C'est pourquoi, dans leurs attentes, ils ont souhaité, dans un proche avenir, la construction d'une case communautaire au centre-ville de Lébamba. Celle-ci permettrait d'accueillir les enfants des peuples autochtones admis au secondaire, pour leur alléger les coûts élèves des loyers. Ils souhaitent aussi la construction des établissements scolaires primaires dans leur regroupement de villages pour y scolariser les tout-petits, compte tenu de leur nombre élevé, et la prise en charge par le gouvernement des frais scolaires de leur progéniture. Enfin, tout en leur rappelant l'égalité des peuples devant la loi, les responsables de la mission ont promis à leurs interlocuteurs de transmettre fidèlement et à qui de droit, leurs doléances somme toutes légitimes.

**... et département de la Boumi-Louétsi/Mbigou/Deuil**

**Le chef de regroupement Mathias Bouiti n'est plus**

**GJMB**  
Mbigou/Gabon

**Décédé des suites d'une longue maladie à son domicile, il a été inhumé récemment sur la terre de ses ancêtres.**

LES populations des villages Ndoubi et Lenzogha (canton Basse-Louétsi), dans le département de la Boumi-Louétsi dont Mbigou est le chef-lieu, viennent d'être frappées de stupeur par la perte à son domicile, de leur chef de regroupement, Mathias Bouiti alias Takbor, des suites d'une longue maladie. Homme reconnu pour son charisme dans la contrée, il était l'un des auxiliaires de commandement qui incarnait l'autorité. Très écouté et très



Photo : Bigogo

**La bière de Mathias Bouiti en train d'être conduite...**

apprécié par les populations et sa hiérarchie, ce septuagénaire au ton ferme savait, au quotidien, gérer son entourage par de sages et précieux conseils. Ses administrés le consultaient pour des ques-

tions diverses, et beaucoup se souviennent de lui comme étant un homme qui aura su marquer l'histoire de sa contrée. Né le premier janvier 1947 à Ndoubi, Mathias Bouiti s'inté-



Photo : Bigogo

**... à sa dernière demeure, en présence de ses administrés.**

resse très tôt aux métiers de la forêt. C'est ainsi qu'il va travailler pendant de longues années dans les chantiers forestiers à Ikobey dans le département de Tsamba-Magotsi et ailleurs dans la

province de la Ngounié. Revenu au village, il est intégré dans le projet agricole Ozi (Opérations zonale intégrées) de Lébamba, l'un des plus grands projets agro-pastoraux de l'époque. Jusqu'à ce qu'il

soit admis à faire valoir ses droits à la retraite. De retour dans son village, il se fait remarquer, par ses qualités, par les populations, et singulièrement les responsables administratifs de la localité. Takbor est alors nommé et installé chef de regroupement des villages Ndoubi/Lenzogha, après le décès de son prédécesseur Jean-Claude Bouka. Depuis l'annonce de sa mort, nombre de ses administrés qui l'aimaient et l'admiraient, se demandent qui pourrait bien succéder à un tel homme dont la sagesse était notamment connue. C'est un grand vide qu'il laisse dans sa circonscription administrative, et au sein de sa nombreuse famille. D'ailleurs, c'est une foule compacte qui l'a accompagné à sa dernière demeure en signe d'ultime hommage.